

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 18/2026

Objet : Fixation du nombre d'adjoints

L'an deux mille vingt-six, le 20 mars à dix-neuf heures trente minutes, le conseil municipal de la commune de Montalieu-Vercieu, légalement convoqué le 16 mars, s'est réuni à la salle Jouvenet sous la présidence de Monsieur Christian GIROUD, maire.

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 27

Présents : 25

AIME Virginie, ATTAVAY Bernard, CHAUDET Florence, D'ORIO Vincent, DA CONCEICAO Maryline, DREVET Christiane, FAYARD Stéphanie, FONTAINE Marie, FOURNET Steve, GIROUD Christian, GORCE Isabelle, GOZZO Barbara, JAVERLIAT Laure, LACAVE Quentin, LAROCHE Jean-Luc, LEMIRE Robert, LUTTRIN Jean-Claude, PÉJU Amaury, PELLEGRINELLI Florian, PERRAUT Sébastien, POULET Maxime, ROSSI Patrick, RUIZ Céline, THÉVENOT Monique, ZABI Sabya.

Excusé ayant donné procuration : 1

RUIS Frédéric à GIROUD Christian

Absent : 1

TETU Elodie

Soit 25 présents et 1 pouvoir – 26 votants

Secrétaire de séance : CHAUDET Florence

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L2122-2 et suivants ;

Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ;

Considérant que le conseil municipal de la commune de Montalieu-Vercieu compte 27 membres.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** la création de 8 postes d'adjoints.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le maire,
Christian GIROUD

La secrétaire de séance,
Florence CHAUDET

